



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 06 DÉCEMBRE 2025

JOINVILLE – SALLE RAYMOND HANIN – 10H

PROCES - VERBAL

Accueil des délégués des clubs et pointage des pouvoirs (à partir de 18h00)

Représentativité statutaire :

<i>Nombre de voix clubs</i>	297
<i>Nombre de voix comité directeur</i>	17
<i>Total</i>	314
<i>Majorité 1/3</i>	106
Après émargement	
Nombre de clubs présents	58
Nombre de voix comité directeur	13
Nombre de voix clubs présents	287
Nombre de voix recueillies	300
QUORUM ATTEINT - 96% de participation	

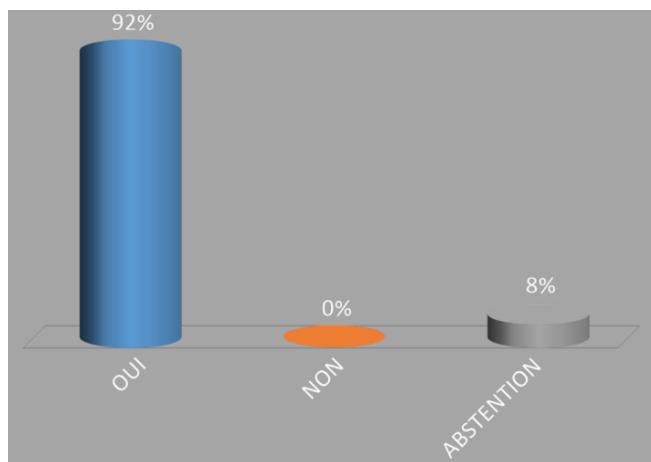


1) Ouverture

- Allocution de bienvenue de M. le maire de Joinville, Bertrand Ollivier.
- Allocution de bienvenue de M. le président du club local, Gérard Mattera.
- Hommages.

2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale d'été du 20 juin 2025

Le PV de l'AG du 20/06/2025 (publié le 02/07/2025) est approuvé.



3) Allocution du président du District

« Mesdames, Messieurs, chers présidents ou dirigeants de clubs,
Je vous remercie de votre présence à cette A.G. qui se veut principalement financière, désormais ce sera la seule AG par saison. Elle nous permet non seulement de valider les finances du District pour 2024-25, mais aussi de faire le point d'étape sur les axes majeurs qui guident aujourd'hui le travail du district et de ses clubs. Et nous pouvons être fiers de notre travail sans aucune auto-satisfaction.

Malgré le contexte économique et démographique, on doit constater que la Haute-Marne du football va bien. Ce sport N°1 fait preuve d'une vitalité, d'une énergie et d'un avant-gardisme envié par d'autres territoires. Notre capacité à accompagner, valoriser et soutenir nos clubs est souvent citée en exemple. Le président de la FFF lui-même et celui de la LFA, nous classent parmi les 15 meilleurs districts de France, et probablement le premier dans la ruralité. C'est une vraie fierté collective que nous partageons ensemble ! Mais ne surperformons-nous pas ?

La venue de Philippe Diallo le 25 octobre dernier, pour la seconde fois en deux ans, en est l'illustration la plus forte. Il est venu à sa demande pour voir notre action, et à la nôtre pour soutenir le développement des infrastructures, les moins développées du Grand-Est, notamment les synthétiques. Il est aussi venu voir la technique sur le terrain, et échanger au siège avec nos élus. Nous avons partagé avec transparence notre travail, nos avancées mais aussi les réalités de la ruralité. Ces réalités que vous nous remontez lors du « Tour des clubs ».



Nous lui avons rappelé nos quatre priorités depuis plusieurs années :

- le service et l'aide aux clubs : les services civiques, le label, les formations, la communication ;
- le développement des pratiques correspondant à notre territoire et nos possibilités ;
- la féminisation du football, dont le potentiel n'est plus à prouver (taux féminisation le plus fort du Grand-Est) ;
- et l'engagement sociétal et la lutte contre les violences et discriminations (passage sur TF1 pour les caméras embarquées ; PEF...).

Surpris par notre travail, il nous a confié que la FFF s'apprêtait à annoncer un plan national d'envergure pour le football amateur, en adéquation avec nos valeurs et nos actions. Plan dévoilé le 22 novembre à Clairefontaine, lors de la conférence du football amateur, à laquelle j'étais naturellement présent.

Les annonces faites ce jour-là répondent directement à nos attentes qui sont vos attentes, celles que nous avons inlassablement portées auprès de la FFF. Devant tous les présidents de districts et de ligues, a été présenté un plan d'investissement inédit avec 50% d'augmentation du budget du football amateur.

Pour la première fois, les retombées ruisselleront, d'une manière plus généreuse sur les petits districts comme le nôtre. C'est l'aboutissement de plusieurs années de combat que j'ai mené tant à la Ligue qu'à la FFF. C'est un respect qui vous est dû.

LES 10 MESURES QUI NOUS CONCERNENT – 1/2

Augmentation des contrats d'objectif des district et répartition d'avantage basée sur le mérite

Augmentation de la dotation Nike pour les districts

Création de postes de conseillers en développement, aidés, pour les districts, au service des clubs pour les aider dans leurs démarches et projets

Le football féminin : une priorité nationale

25% du FAFA consacré aux projets dédiés au foot féminin - aide à la création d'équipes féminines

Enveloppe FAFA multipliée par 2 à l'horizon 2029 avec maintien des dispositifs et abondement des aides en faveur des projets de terrains de foot à 8 synthétiques

LES 10 MESURES QUI NOUS CONCERNENT – 2/2

FAFA : 50K € pour les projets de terrains FOOT 5 ou F6E

FAFA : Abondement des aides dédiés à l'emploi dans les clubs (encadrement des jeunes)

Création d'un FAFA petits équipements : aides directes aux clubs sur des équipements du quotidien - bons d'achats de 500 € par club (plateforme achat FFF) - 2M € dédié chaque saison

Renfort des dotations Nike pour les clubs : augmentation des bons d'achat Nike sur la plateforme et création d'une dotation exceptionnelle pour les exploits sportifs en Coupe de France (T1 à T6)

Création d'un fonds d'urgence : Enveloppe dédiée pour les clubs sinistrés ou en cas de catastrophes naturelles

Pour profiter de ces opportunités, il nous faut déjà penser le futur, ce sera le fil directeur de nos orientations. Cela implique d'anticiper, d'adapter notre fonctionnement, et de repenser la répartition des missions au sein du



district. Chacun aura pour mission de rester au plus proche des clubs, d'alléger la charge des présidents, et soutenir les bénévoles, arbitres et éducateurs.

Cette évolution a déjà démarré avec l'arrivée de notre nouveau CTD, Antoine et le maintien de Romain au district, désormais CTR, qui reste à 100 % sur notre territoire.

Je devais vous annoncer, l'arrivée au 1er janvier d'un conseiller territorial en arbitrage pour accompagner la CDA dans le recrutement, la fidélisation et la formation. Mais cette date sera certainement reculée, afin de trouver la bonne candidature.

Et pourquoi pas envisager ce conseiller en développement au service des clubs ?

Nous devons réfléchir à ce qui est le mieux pour vous, agir, être réactifs, offensifs mais rester toujours dans les limites de nos possibilités humaines et financières.

Vous, Présidents et bénévoles, si impliqués, qui donnez le maximum du possible avec de bons résultats dans notre contexte de vieillissement démographique et fuite de la jeunesse. Nous sommes le 82ème district de France en nombre de licencié, dans le top 3 au niveau sportif des 25 départements les plus ruraux, et un niveau d'action semblable à un district de 30 000 licenciés (dixit la fédération). Ce n'est pas seulement le football que nous cherchons à maintenir au mieux mais aussi la vie d'un département si avide de sport et si amoureux de notre sport. Imaginez la Haute-Marne sans son sport olympique majeur, le football ?

Je terminerai en vous remerciant chaleureusement, vous, les dirigeants qui font vivre le football haut-marnais, sans oublier les éducateurs, les arbitres et les travailleurs de l'ombre. Merci également aux élus du District et aux salariés, dont l'engagement quotidien permet d'avancer efficacement ensemble.

L'avenir du football en Haute-Marne est porteur d'espoir. Il semble atteindre son plus haut niveau de vitalité. Restons optimistes et ambitieux... que pour nos infrastructures il en soit de même... mais toujours avec les pieds sur terre, au service de la société de demain. Voici quelques images du début de saison en musique. »

4) Rapport financier 2024-2025

Le rapport financier est présenté par les trésoriers, Louis Flamerion et Paul Emile Denis.

C'est dans un contexte économique incertain que l'activité de notre district s'est déroulée avec des annonces de réduction de subventions à venir. Cependant, nous avons souhaité maintenir des engagements forts vis-à-vis de nos clubs.

Nous avons poursuivi notre recherche d'économies dans de nombreux secteurs, dans la continuité de l'exercice précédent.

L'activité a été très forte au sein de notre district avec des projets innovants comme la création d'un chatbot au service des bénévoles des clubs, mais aussi la création de 1000 cahiers de vacances pour les jeunes haut-marnais, et encore la retransmission en direct de notre finale de coupe sur une télévision locale.

Nous avons un nombre de licenciés qui a légèrement dépassé le record de 2024 (2ème record en 30 ans). Nous avons réalisé des investissements forts sur le plan humain avec notamment le maintien des 2 apprentis, les évolutions conventionnelles et le recrutement d'une nouvelle agent administrative pour un départ en retraite (poste doublé sur 5 mois).

Enfin, malgré la baisse imaginée, nous avons réussi à augmenter notre niveau de subvention, notamment via la FFF et la Ligue du Grand Est.



Rapport financier à consulter en ANNEXE 1.

- **Rapport du commissaire aux comptes :**

Mot du commissaire aux comptes, M. Jean-Bernard PIERQUIN :

« Conformément aux normes d'exercice professionnel applicables, nous avons réalisé l'audit des comptes annuels clos au 30 juin 2025. Les diligences menées nous ont permis d'obtenir les éléments nécessaires et suffisants pour fonder notre opinion. En conséquence, nous certifions que les comptes annuels de l'Association sont réguliers et sincères, et qu'ils donnent une image fidèle de son résultat, de sa situation financière et de son patrimoine. »

- **Projet de résolution : Ratification du transfert du fonds de solidarité des dirigeants en “Report à nouveau” :**

Lors de sa réunion du 15 avril 2025, le Comité Directeur a validé le principe de transfert du solde du compte "Fonds de solidarité des dirigeants" vers le compte "Report à nouveau".

Cette opération vise à intégrer ce fonds dans les capitaux propres du District afin de simplifier la présentation des états financiers et de renforcer la lisibilité des ressources stables.

Conformément aux règles de gouvernance et aux statuts, toute modification affectant les capitaux propres doit être ratifiée par l'Assemblée Générale. La résolution correspondante est donc soumise au vote des membres.

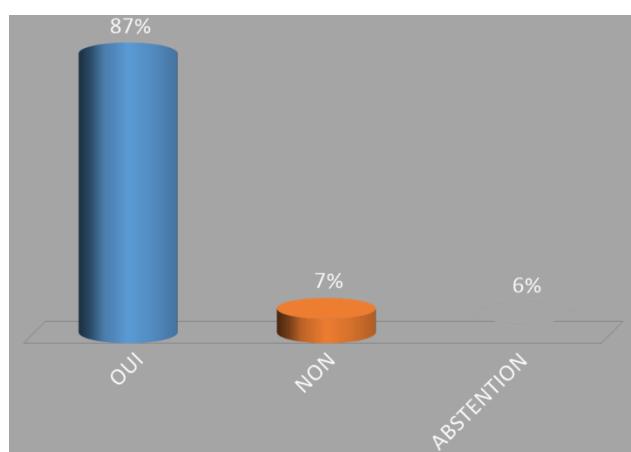
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des trésoriers :

- Considérant que le Comité Directeur, lors de sa réunion du 15 avril 2025, a validé le principe de transfert du solde du compte "Fonds de solidarité des dirigeants" vers le compte "Report à nouveau" dans les capitaux propres du District ;
- Considérant que cette opération constitue une modification de la structure des capitaux propres et nécessite, conformément aux règles de gouvernance, une ratification par l'Assemblée Générale ;

Décide :

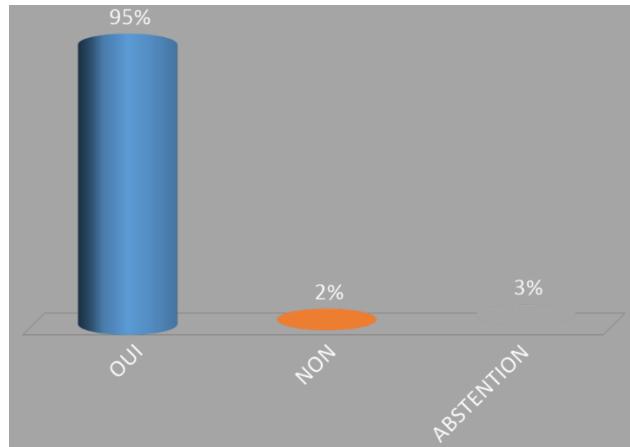
- De ratifier le transfert du solde du compte "Fonds de solidarité des dirigeants" vers le compte "Report à nouveau" ;
- D'autoriser la comptabilisation définitive de cette opération dans les états financiers du District.

Résultat du vote :

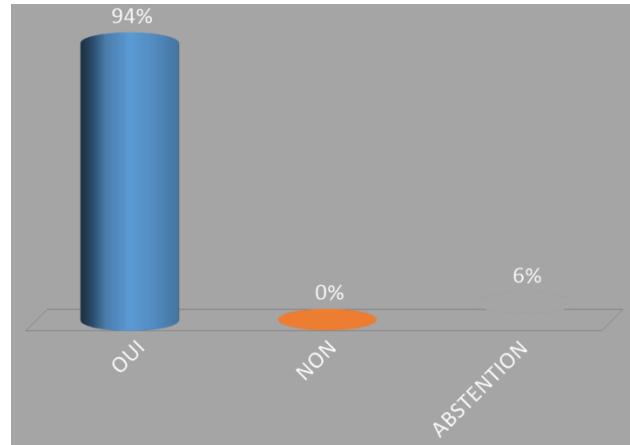




Vote du rapport financier au 30 juin 2025 présenté par les trésoriers :

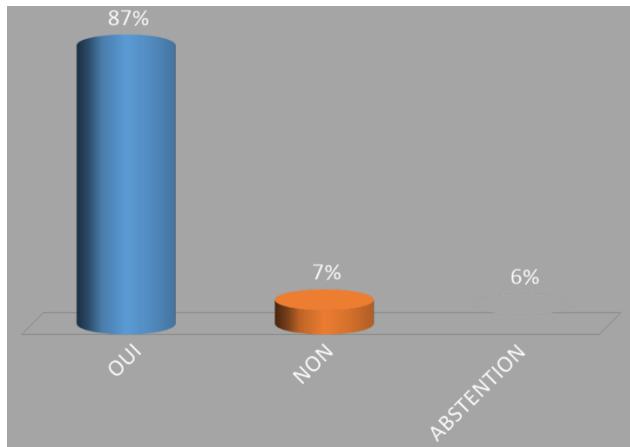


Vote de l'affection du résultat de 24 550 € au compte « report à nouveau » :



Vote du renouvellement du mandat du commissaire aux comptes :

Proposition de renouvellement, en qualité de commissaire aux comptes, de « ACR ADC Cabinet PIERQUIN » représentée par Jean-Bernard PIERQUIN, à compter de ce jour et pour une période de six exercices. Les fonctions du commissaire aux comptes expireront après la délibération de l'assemblée générale compétent qui statuera sur les comptes du sixième exercice, c'est-à-dire l'exercice qui sera clos en date du 30 Juin 2031 en l'état de la périodicité des exercices. Le commissaire aux comptes ainsi nommé a déclaré qu'il accepte ce mandat et qu'il satisfait à toutes les conditions requises pour l'exercice. »



5) Examen des propositions de modification des règlements

REGLEMENTS GENERAUX FFF - Information assemblée générale FFF du 13 décembre prochain

- Proposition d'une forte hausse du barème disciplinaire notamment pour les violences physiques et verbales sur arbitre
- Mise en place de la sanction « radiation à vie » dans le cas de violence physique sur arbitre entraînant une ITT.
- Si vote en AG de la FFF, application dès la saison 2026-2027

REGLEMENTS PARTICULIERS DU DISTRICT

PROPOSITION DE MODIFICATION DES REGLEMENTS VŒU N°1 / 1

Déposé par mail le 10 novembre 2025

Par : AS ESNouveaux

Avis comité directeur District : **Favorable**

Date application si vote à l'AG du 06/12/2025 : **SAISON 2026-2027**

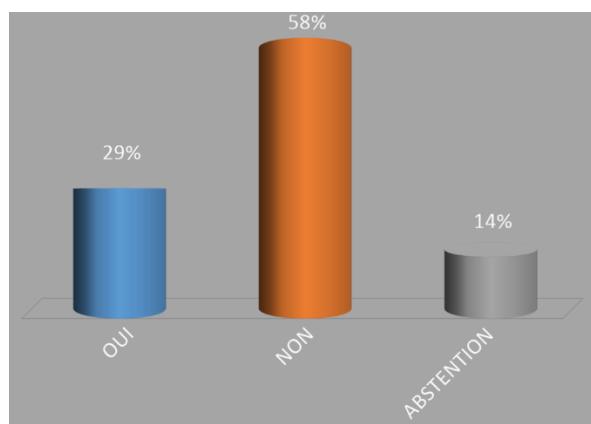
Le club d'Esnouveaux propose de modifier le barème des dispositions complémentaires au barème disciplinaire (cumul des sanctions) :

Ancien barème	Nouveau barème proposé au vote
<ul style="list-style-type: none">○ Total des suspensions inférieures ou égales à 15 matches : 0 point○ Comprises de 16 à 31 matches : 1 Point○ Comprises de 32 à 47 matches : 2 points○ Comprises de 48 à 63 matches : 3 points○ Comprises de 64 à 79 matches : 4 points○ Comprises de 80 à 95 matches : 5 points○ Comprises de 96 à 111 matches : 6 points○ Comprises de 112 à 127 matches : 7 points	<ul style="list-style-type: none">○ Total des suspensions inférieures ou égales à 10 matches : 0 point○ Comprises de 11 à 21 matches : 1 Point○ Comprises de 22 à 32 matches : 2 points○ Comprises de 33 à 43 matches : 3 points○ Comprises de 44 à 54 matches : 4 points○ Comprises de 55 à 65 matches : 5 points○ Comprises de 66 à 76 matches : 6 points○ Comprises de 77 à 87 matches : 7 points



- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">○ Comprises de 128 à 143 matches : 8 points○ Comprises de 144 à 159 matches : 9 points○ Comprises de 160 à 175 matches : 10 points○ Comprises de 176 à 191 matches : 11 points○ Comprises de 192 à 207 matches : 12 points○ Comprises de 208 à 223 matches : 13 points○ Comprises de 224 à 239 matches : 14 points○ Comprises de 240 matches et plus : 15 points
<ul style="list-style-type: none">• 1 match : 1 match• Suspension de 1 Mois : 3 matches• Suspension de 2 Mois : 6 matches• Suspension de 3 Mois : 9 matches• Suspension de 4 Mois : 12 matches• Suspension de 5 Mois : 15 matches• Suspension de 6 Mois : 18 matches• Suspension de 7 Mois : 21 matches• Suspension de 8 Mois : 24 matches• Au-delà et jusqu'à un an de suspension : 26 matches• Suspension de 18 Mois : 39 matches• Ensuite, chaque année supplémentaire : 26 matches | <ul style="list-style-type: none">○ Comprises de 88 à 98 matches : 8 points○ Comprises de 99 à 109 matches : 9 points○ Comprises de 110 à 120 matches : 10 points○ Comprises de 121 à 131 matches : 11 points○ Comprises de 132 à 142 matches : 12 points○ Comprises de 143 à 153 matches : 13 points○ Comprises de 154 à 164 matches : 14 points○ Comprises de 165 matches et plus : 15 points
<ul style="list-style-type: none">• 1 match : 1 match• Suspension de 1 Mois: 4 matches• Suspension de 2 Mois : 8 matches• Suspension de 3 Mois : 12 matches• Suspension de 4 Mois : 16 matches• Suspension de 5 Mois : 20 matches• Suspension de 6 Mois : 24 matches• Suspension de 7 Mois : 28 matches• Suspension de 8 Mois : 32 matches• Au-delà et jusqu'à un an de suspension : 36 matches• Suspension de 18 Mois : 50 matches• Ensuite, chaque année supplémentaire : 50 matches |
|--|---|

Résultat du vote :



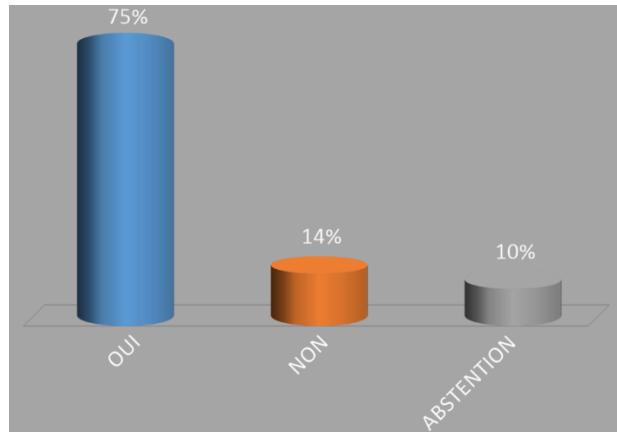


PROPOSITION DE MODIFICATION DES REGLEMENTS COMITE DIRECTEUR

Date application si vote à l'AG du 06/12/2025 : **SAISON 2026-2027**

Ancien texte	Nouveau texte proposé au vote
<p><u>12.2.2 Compétitions Seniors :</u></p> <p>Les matches se jouent le dimanche ou jours fériés légaux :</p> <p>L'heure officielle des matchs est fixée par défaut :</p> <ul style="list-style-type: none">• Au dimanche à 15 heures en période estivale (dès le changement d'heure légale « d'été » jusqu'au changement d'heure légale « d'hiver »)• Au dimanche à 14h30 en période hivernale (dès le changement d'heure légale « d'hiver » jusqu'au changement d'heure légale « d'été ») (Les matches d'ouverture se jouent à partir de 12h30).	<p>Sauf dispositions contraires, les rencontres seniors H se déroulent le dimanche à 15h00 (14h30 en période hivernale, dès le changement d'heure légale « d'hiver », jusqu'au changement d'heure légale « d'été »). Les matches d'ouverture se jouent à partir de 13h00 (12h30 en période hivernale).</p> <p>Les rencontres d'un club, disposant d'une installation homologuée pour une rencontre en nocturne et pour le niveau de compétition concerné, peuvent se dérouler le samedi entre 18h00 et 20h00.</p> <p>Le club a dès lors la possibilité de préciser l'horaire du coup d'envoi de ses rencontres lors de son engagement, dans les conditions ci-dessus. Par défaut, l'horaire en nocturne est fixé à 19h.</p> <p>L'horaire des rencontres se déroulant en nocturne est fixé entre 18h00 et 20h00.</p>

Résultat du vote :





6) Informations

- 1) Présentation du nouveau CTD du district, Antoine Kieffer, arrivé en octobre 2025 pour agrandir l'équipe technique du District.
- 2) Rappels et informations du secrétaire général (Valentin Laurent) relatives aux procédures de report de matchs, aux demandes de non-désignations d'arbitres, à la règle du carton blanc, et au format d'organisation des finales de coupes des 6 et 7 juin 2025.
- 3) Intervention sur le football féminin et les avantages de sa mise en place au sein d'un club (Antoine Kieffer). Le football féminin est une priorité du district et des moyens supplémentaires vont être allouer pour avancer. L'équipe technique du district a rappelé sa disponibilité pour accompagner tout projet lié au football féminin.
- 4) Rappel de l'évolution du statut des éducateurs de la Ligue Grand-Est (Romain Offroy).
- 5) La structuration d'un club via le dispositif BMF et BEF en apprentissage (Romain Offroy). Tout club intéressé doit se rapprocher du district dès le début d'année civile pour la mise en place d'un projet d'apprentissage dès la rentrée de la saison suivante.

7) Intervention des invités

- Brigitte THIEBAUT – Ligue Grand-Est de Football
- Bertrand OLLIVIER – Maire de Joinville
- Pierre-Jean THOMAS – Comité Départemental Olympique et Sportif – Haute-Marne

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Patrick Leiritz.

Le Secrétaire Général

Valentin Laurent.

BILAN AU 30 JUIN 2025



ACTIF	EXERCICE DU 01/07/2024 AU 30/06/2025			NET AU 30/06/2024
	BRUT	AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS	NET AU 30/06/2025	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	5 613,42	4 932,84	680,58	2 293,45
Concessions, brevets, licences, marques	5 613,42	4 932,84	680,58	2 293,45
Immobilisations corporelles	389 654,22	287 924,81	101 729,41	103 213,47
Terrains	3 400,00		3 400,00	3 400,00
Constructions	126 182,00	83 174,97	43 007,03	46 792,49
AAI des constructions	129 474,98	98 644,08	30 830,90	34 446,23
Matériel divers	15 345,59	5 982,79	9 362,80	6 849,67
Matériel de transport	19 990,00	19 990,00	-	-
Autres immobilisations	95 261,65	80 132,97	15 128,68	11 725,08
Immobilisations financières	15 691,50	-	15 691,50	15 283,50
Titres immobilisés	15 541,50		15 541,50	15 133,50
Autres	150,00		150,00	150,00
TOTAL I	410 959,14	292 857,65	118 101,49	120 790,42
ACTIF CIRCULANT				
Créances	424 498,65	-	424 498,65	407 806,68
Créances clients usagés et comptes rattachés	19 718,40		19 718,40	21 461,48
Autres	92 092,19		92 092,19	96 254,65
Valeurs mobilières de placement	118 500,00		118 500,00	118 500,00
Disponibilités	193 703,26		193 703,26	170 770,55
Charges constatées d'avance	484,80		484,80	820,00
TOTAL II	424 498,65	-	424 498,65	407 806,68
TOTAL GENERAL	835 457,79	292 857,65	542 600,14	528 597,10

PASSIF	EXERCICE DU 01/07/2024 AU 30/06/2025			NET AU 30/06/2024
	BRUT	AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS	NET AU 30/06/2025	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droits de reprise	161 270,99	-	161 270,99	161 270,99
Fonds propres complémentaires	161 270,99		161 270,99	161 270,99
Report à nouveau	290 350,04		290 350,04	270 267,23
Excédent ou déficit de l'exercice	24 550,05		24 550,05	15 254,77
Situation nette (sous-total)	476 171,08		476 171,08	446 792,99
Subventions d'investissement	3 408,33		3 408,33	3 708,33
TOTAL I	479 579,41	-	479 579,41	450 501,32
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 830,19		14 830,19	11 946,25
Fournisseurs	5 161,45		5 161,45	6 865,25
Fournisseurs factures non parvenues	9 668,74		9 668,74	5 081,00
Dettes fiscales et sociales	39 254,51		39 254,51	42 791,09
Personnel charges à payer	21 930,00		21 930,00	25 831,50
et produits à recevoir				
Sécurité sociale et organismes sociaux	12 947,51		12 947,51	13 255,74
Impôts prélèvement à la source	163,00		163,00	369,85
Etat charges à payer	4 214,00		4 214,00	3 334,00
Autres dettes	8 936,03		8 936,03	14 108,44
Débiteurs divers et créateurs divers	8 936,03		8 936,03	14 108,44
Produits constatés d'avance	-		-	9 250,00
TOTAL II	63 020,73	-	63 020,73	78 095,78
TOTAL GENERAL	542 600,14	-	542 600,14	528 597,10



COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2025

PERIODE DU 01/07/2024 AU 30/06/2025

PRODUITS D'EXPLOITATION

	AU 30 JUIN 2025	AU 30 JUIN 2024
Ventes de biens et services	119 318,25	112 244,50
Ventes de prestations de services		
Cotisations	13 960,00	13 580,00
Mutations arbitres	700,00	-
Sponsoring-Partenariat	35 900,00	35 200,00
Livres arbitres	416,00	1 007,50
Amendes et frais administratifs	22 852,50	22 277,00
Frais de dossiers commissions	45 489,75	40 180,00
Produits de tiers financeurs	229 002,41	206 126,13
Concours publics et subventions d'exploitation	229 002,41	206 126,13
Reprises sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges	50 968,02	61 953,99
Transferts de charges	50 968,02	61 953,99
Autres produits	53 867,04	36 216,48
Coupes de Haute-Marne	11 985,09	5 820,00
Engagements	7 530,00	10 464,00
Location salle	9 200,00	1 550,00
Abandon frais bénévoles	16 342,00	13 784,00
Mécénat	8 800,00	4 583,56
Autres produits	9,95	14,92
TOTAL I	453 155,72	416 541,10

CHARGES D'EXPLOITATION

	AU 30 JUIN 2025	AU 30 JUIN 2024
Autres achats et charges externes	142 146,91	138 098,57
Achats livres arbitres	570,63	1 154,22
Eau	258,89	127,69
Electricité	2 318,09	2 635,40
Gaz	3 740,31	3 105,76
Carburant	3 155,79	2 903,37
Fournitures matériel divers	2 800,61	893,42
Fournitures de bureau et informatiques	1 823,17	1 577,67
Fournitures d'entretien	1 248,06	962,95
Sous-traitance	400,00	400,00
Location photocopieur	2 484,39	2 484,36
Location véhicule		374,00
Entretien immeuble	7 324,40	5 098,94
Entretien matériel roulant	701,44	360,65
Maintenance	2 329,29	1 453,22
Assurances	3 612,71	3 341,03
Documentation générale	235,01	30,00
Compétitions départementales	19 892,91	9 948,55
Plan de performances fédéral	2 418,40	7 532,01
Plan proximité clubs	558,75	1 553,77
Foot en milieu scolaire	1 864,80	2 434,38
Développement - animation des pratiques	11 804,44	8 137,48
Plan engagement sociétal	43,80	483,84
Foot loisir - foot diversifié		723,74
Assemblées générales	473,13	4 695,43
Honoraires	4 600,00	3 920,00
Communication	2 389,50	898,00
Déplacements - réceptions	48 177,27	43 554,77
Frais postaux	284,65	164,41
Téléphone	4 640,86	9 495,22
Services bancaires et assimilés	494,48	481,23
Cotisations diverses	20,00	390,00
Valorisation bénévolat	3 371,85	4 685,90
Promotion arbitrage	3 052,77	2 668,12
Frais des formations	5 056,51	9 429,04
Impôts, taxes et versements assimilés	8 196,98	8 283,04
Variation charges fiscales sur congés payés	-	26,00
Variation charges fiscales sur primes	-	4,00
Formation professionnelle	2 908,98	2 868,04
Taxe foncière	5 319,00	5 385,00
Salaires et traitements	265 929,04	238 828,87
Salaires	182 548,41	161 197,49
Vacances section sportive scolaire	3 550,11	2 351,44
Variation congés payés	-	1 991,00
Variation primes 13ème mois	-	296,00
Charges sociales	50 433,50	44 285,86
Indemnités stagiaires et services civiques	30 847,02	28 707,08
Dotations aux amortissements et dépréciations	16 179,68	14 851,16
Dotations amort. immobilisations incorporelles	1 612,87	1 612,87
Dotations amort. Immobilisations corporelles	14 566,81	13 238,29
Autres charges	3 000,12	5 948,25
Redevances	2 992,64	2 939,60
Soutien aux clubs	-	1 490,85
Autres charges	7,48	1 517,80
TOTAL II	435 452,73	406 009,89

RESULTAT D'EXPLOITATION	17 702,99	10 531,21
Produits financiers	8 248,06	5 244,56
Autres produits et produits assimilés	8 248,06	5 244,56
TOTAL III	8 248,06	5 244,56
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	-	-
TOTAL IV	-	-
RESULTAT FINANCIER	8 248,06	5 244,56
RESULTAT COURANT	25 951,05	15 775,77
Produits exceptionnels	300,00	300,00
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	300,00	300,00
TOTAL V	300,00	300,00
Charges exceptionnelles		
Sur opérations en capital		-
TOTAL VI		-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	300,00	300,00
Impôts sur les bénéfices	1 701,00	821,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>24 550,05</u>	<u>15 254,77</u>

Contribution volontaires en nature	52 001,00	53 843,00
Bénévolat	52 001,00	53 843,00
TOTAL	52 001,00	53 843,00
Charges des contributions volontaires en nature	52 001,00	53 843,00
Personnel bénévole	52 001,00	53 843,00
TOTAL	52 001,00	53 843,00